

**ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE SEINE-ET-MARNE**

## **COUR DE JUSTICE DE SEINE-ET-MARNE**

**1944 - 1949**

Répertoire méthodique

Établi par Cécile Deroche-Fouquet et Alain Godereaux  
Sous la direction de Marie-Hélène Favot-Dorléans et de Thomas Van de Walle

Direction de publication : Isabelle Rambaud, directrice des Archives départementales  
de Seine-et-Marne. - Janvier 2012



## Table des matières

Fonctionnement de la Cour de justice.....	page 5
Registres et répertoires.....	page 6
Minutes de jugements.....	page 9
Dossiers de procédure.....	page 9
Chambres spéciales et internements administratifs.....	page 11

## **Introduction**

Les Cours de justice sont créées par les ordonnances du 26 juin et du 28 novembre 1944, qui déterminent leur ressort et leur composition. Une Cour de justice est créée pour le chef-lieu de chaque ressort de la Cour d'appel. Composée d'une section par département, elle a pour objectif de juger les auteurs d'actes, commis entre le 16 juin 1940 et la Libération, révélant une intention de favoriser les entreprises de l'ennemi.

En Seine-et-Marne, la section se compose de cinq membres : un magistrat et quatre jurés. Le Ministère public est représenté par un commissaire du gouvernement. La liste des jurés est établie par une commission, composée d'un magistrat et de deux délégués du Comité de Libération de la région.

Il est à noter que les pourvois en cassation formés suite aux arrêtés de la Cour de justice, sont jugés par l'une des chambres de la Cour d'appel.

## Fonctionnement de la Cour de justice

### Fonctionnement administratif

#### Registres

**UP10394**

Registre de communication des dossiers d'affaires soumises à juridictions spéciales (cour de justice, chambre civique...). On retrouve à l'intérieur de ce registre les renseignements suivants :

- nom de l'emprunteur ;
- motif de la sortie comme Cour de justice de Paris ou préfecture de Pau ou encore recours en grâce ;
- la date de sortie et la date de rentrée.

1949 - 1956

**UP10407**

Registre de correspondance.

1944 - 1945

**UP10408**

Agenda de rendez-vous.

1945

**UP10409**

Agenda de rendez-vous.

- dossier concernant l'école Saint-Aspais (1887 - 1904)

- ordonnance du 21 avril 1945 (biens juifs)

- éducation surveillée, personnel, textes et instructions (1945 et 1946)

- affaire concernant une boulangerie

1945

#### Correspondance et pièces de dossiers

**UP3545**

Citations à jurés, correspondance.

01/1945 - 09/1945

**UP3547**

Pièces de procédure à reclasser dans des dossiers manquant au greffe (correspondance, enquêtes, demandes de renseignements, mandats d'arrêt...).

1944 - 1950

**UP3896**

Cour d'assises, tribunal correctionnel, détenus, remise de peine, amnistie, arrestations et divers, à reclasser.

1947 - 1949

**UP3897**

Internements administratifs, cour de justice, chambre civique, à reclasser.

1944 - 1949

**UP3546**

Liste des jurés.

12/1944 - 07/1945

**UP3548**

Etat des affaires appelées devant la Cour de justice de Seine et Marne.

1944 - 01/1946

**UP3549**

Documents saisis au domicile d'un ancien délégué départemental du secrétariat général de l'information.

15/02/1945

**UP3550**

Correspondance au sujet de la publicité des sentences de la Cour de justice.

16/04/1945

**UP3551**

Numéro du journal "Combat" résumant l'ordonnance concernant l'indignité nationale et la création des Chambres civiques auprès de chaque section des Cours de justice.

28/12/1944

**UP3894**

Projets d'arrêt type.

1939 - 1944

## Registres et répertoires

Divers registres : registres plunitifs ou de rôle (affaires à juger par la cour de Justice), répertoires alphabétiques, d'exécution des peines...

### UP3892

Registre des pourvois en cassation des arrêts rendus par la Cour de justice. Il s'agit des déclarations faites auprès du greffier de la Cour de justice, au greffe de la Maison d'arrêt de Melun. Cette déclaration de se pourvoir en cassation contient donc les nom, prénoms et domicile des condamnés, la date de leur condamnation, sa nature et son motif (par exemple, condamnation à mort pour intelligence avec l'ennemi).

08/11/1944 - 30/01/1946

### Registre de rôle (ou aussi dit des affaires à juger)

#### UP10396

Instruction des affaires - Registre des affaires à juger par la Cour de justice. Les affaires sont inscrites dans l'ordre des numéros de dossiers du juge d'instruction (cabinet 1). Voir le répertoire alphabétique UP10382. On y retrouve les renseignements suivants :

- numéros du parquet et du juge d'instruction
- noms et demeure des prévenus
- si les prévenus sont libres ou détenus
- s'ils sont détenus, la date de l'écrou
- la nature de la prévention (par exemple menées antinationales ou dénonciations calomnieuses)
- la date du premier réquisitoire, celle du communiqué et celle de l'ordonnance
- la suite donnée à l'affaire.

15/09/1944 - 29/11/1945

#### UP10397

Instruction des affaires - Registre des affaires à juger par la Cour de Justice. Les affaires sont inscrites dans l'ordre des numéros de dossiers du juge d'instruction, cabinet 2. Voir le

répertoire alphabétique UP10383. On y retrouve les renseignements suivants :

- numéros du parquet et du juge d'instruction
- noms et demeure des prévenus
- si les prévenus sont libres ou détenus
- s'ils sont détenus, la date de l'écrou
- la nature de la prévention (par exemple menées antinationales ou dénonciations calomnieuses)
- la date du premier réquisitoire, celle du communiqué et celle de l'ordonnance
- la suite donnée à l'affaire.

14/12/1944 - 29/11/1945

#### 3925W31

Registre d'ordre. Il contient les renseignements suivants : numéro d'ordre, institutions intervenantes (par exemple gendarmerie de Moret) noms, prénoms et adresses des prévenus, date (jour et mois), faits reprochés, lieu, date complète et suite donnée. Il concerne les faits commis dans les communes de l'arrondissement de Fontainebleau. Se reporter à la table alphabétique 3925W32.

25/08/1944 - 31/08/1945

### Répertoires alphabétiques

#### UP10382

Instruction des affaires - Répertoire alphabétique (cabinet 1). Se reporter au registre chronologique UP10396 du parquet. Les numéros de la première colonne envoient aux registres UP10396 et ceux de la deuxième colonne renvoient au numéro d'ordre des dossiers du juge d'instruction.

#### UP10383

Instruction des affaires - Répertoire alphabétique (cabinet 2). Se reporter au registre UP10397.

1944 - 1945

**UP10386**

Répertoires alphabétiques des personnes traduites devant la Cour de justice. Se reporter au registre UP10400.

1944 - 1945

**UP10387**

Répertoire alphabétique des personnes traduites devant la chambre civile. On y trouve l'indication des dates d'audience et de peine. Les numéros renvoient au registre UP10388 et les dates au registre d'audience UP10401.

1945

**UP10389**

Répertoire alphabétique des personnes ayant fait l'objet d'une ouverture d'enquête au parquet. Se reporter aux registres UP10402 - UP10404 et UP10388.

1944 - 1946

**UP10390**

Répertoire alphabétique des non-lieux :  
- les numéros de la première colonne renvoient aux registres du parquet, cotés UP10402 - UP10404 et UP10388 ;

- ceux de la deuxième colonne correspondent aux registres UP10396 et UP10397.

1944 - 1946

**UP10391**

Répertoire alphabétique des personnes traduites devant la chambre civile :

- les dates indiquées renvoient au registre UP10401 ;

- les numéros renvoient au registre du parquet n° 2296 à 3568, registre UP10388.

1944 - 1946

**UP10392**

Répertoire alphabétique indiquant les dates d'envoi des dossiers.

1946 - 1948

**3925W32**

Répertoire alphabétique :

- il contient le numéro d'ordre de l'affaire et les nom et prénom de chaque personne poursuivie.

- il concerne les faits commis dans les communes de l'arrondissement de Fontainebleau.

Se reporter au registre d'ordre 3925W31 pour renseignements complémentaires.

[25/08/1944-31/08/1945]

**Répertoires chronologiques**

**UP3893**

Table des jugements et état des affaires :

- table des jugements de la Chambre civile (27/12/1944-12/07/1945)

- état des affaires devant la Cour de justice (16/05/1945 -31/05/1945, 16/06/1945-30/06/1945, 01/08/1945-15/08/1945).

27/12/1944 - 15/08/1945

**Registres plumitifs**

**UP24553**

Registres des condamnés à l'emprisonnement. Ils comprennent le numéro d'ordre, les nom, prénom, profession et domicile des prévenus, leur date et lieu de naissance, la quotité de la peine (par exemple 15 jours), la date du jugement ou des arrêts correctionnel ou criminel, la notice sommaire de l'affaire (par exemple vol) et des observations.

1941 - 1944

**UP24565**

Il concerne particulièrement la Chambre civile. Il est rapporté sur ce registre la date

d'audience, le nom des jurés et des magistrats, le numéro d'ordre de l'affaire, les nom et prénom des prévenus, la notice de l'affaire (vol par exemple) et la condamnation.

27/12/1944 - 27/12/1945

**UP24661**

Il est rapporté sur ce registre la date d'audience, le nom des jurés et des magistrats, le numéro d'ordre de l'affaire, les nom et prénom des prévenus, la notice de l'affaire (vol par exemple) et la condamnation.

21/12/1945 - 25/01/1946

### Registres des audiences

**UP10405**

1944 - 1946

**UP24564**

Dossier du greffier : c'est un plunitif du déroulé de certaines audiences.

07/11/1944 - 28/12/1944

### Registres des personnes poursuivies pour menées antinationales et atteintes à la sûreté de l'état

**UP10388**

Numéros 2296 à 3568.

1945

**UP10403**

Registre chronologique.  
Numéros 1099 à 2264

1944 - 1945

**UP10402**

Registre chronologique.  
Numéros 1 à 1098.

1944

**UP10404**

Numéros 3569 à 4088.

1945 - 1946

### Registres des internés administratifs

**UP10385**

Répertoire alphabétique.  
Se reporter au registre chronologique UP10399.

1944 - 1945

**UP10399**

Numéros 1 à 389, ouvert en 1945. Se reporter au répertoire alphabétique UP10385.

1944 - 1945

### Registre d'exécution des peines

**UP10400**

Se reporter au répertoire UP10386  
Ce registre contient les renseignements suivants :  
- numéro d'ordre  
- nom, prénom, âge et domicile du prévenu  
- nature de la poursuite  
- état des prévenus (libre ou détenu)  
- nature du délit  
- date du jugement et son résultat c'est-à-dire emprisonnement, amende ou acquittement  
- exécution du jugement, avis à reconstituer (sic) ou sursis et date de l'écrou  
- observation comme pourvoi ou mort

1944 - 1946

**UP10401**

Chambre civique de Seine et Marne, se reporter aux répertoires UP10387 et UP10391.

Ce registre contient les renseignements suivants :

- numéro d'ordre
- nom, prénom, âge et domicile du prévenu
- nature de la poursuite
- état des prévenus (libre ou détenu)
- nature de la condamnation (indignité nationale pour 5 ans par exemple)

1944 - 1946

**UP55202**

Chambre économique. On y trouve les renseignements suivants :  
- le numéro d'ordre  
- noms et prénoms, âge et domicile des prévenus  
- la nature de la poursuite - état des prévenus, c'est-à-dire s'ils sont libres ou détenus



- nature du délit comme abattage clandestin par exemple ou hausse illicite ou encore trafic de faux tickets  
- la date du jugement  
- le résultat du jugement c'est-à-dire emprisonnement (six mois par exemple), amende (20000 francs anciens), cumulativement ou non, ou bien acquittement

- l'exécution du jugement, avis de se constituer sursis (demande de supplément d'information, opposition, amnistie) ou date d'écrou  
- observations comme [jugement] signifié à domicile, appel, sursis ou extrait pour exécution

26/10/1945 - 30/11/1948

## Minutes de jugements

### UP24665

Minutes des dossiers n°1 à 267.

11/1944 - 07/1945

### UP24666

Minutes des dossiers n°268 à 475.

07/1945 - 01/1946

## Dossiers de procédure

Ce sont les dossiers constitués au cours de l'instruction qui aboutissent soit à un non-lieu, soit à un jugement.

## Dossiers de jugements

### UP3493

N° 1 à 20.

Lacunes : numéros 3, 4, 6, 7, 10 et 15.

07/11/1944 - 05/12/1944

### UP3494

N° 21 à 40.

1944 - 1946

### UP3495

09/01/1945 - 31/01/1946

### UP3496

N° 61 à 77.

Lacunes : numéros 70 à 72.

31/01/1945 - 20/02/1945

### UP3497

N° 78 à 93

Lacune : numéro 91.

20/02/1945 - 06/03/1945

### UP3498

N° 94 à 110.

Lacunes : numéros 103 et 104.

06/03/1945 - 15/03/1945

### UP3499

N° 111 à 118.

15/03/1945 - 21/03/1945

### UP3500

N° 119 à 135.

Lacunes : numéros 119 à 128.

22/03/1945 - 05/04/1945

### UP3501

N° 136 à 152.

Lacune : numéro 150.

05/04/1945 - 18/04/1945

### UP3502

N° 153 à 165.

18/04/1945 - 01/05/1945

### UP3503

N° 166 à 177.

01/05/1945 - 15/05/1945

### UP3504

N° 178 à 184.

15/05/1945 - 23/05/1945

### UP3505

N° 185 à 200

24/05/1945 - 31/05/1945

**UP3506**

N° 201 à 214.

Lacunes : numéros 211 à 213.

05/06/1945 - 14/06/1945

**UP3507/1**

N° 215 à 224.

19/06/1945 - 21/06/1945

**UP3507/2**

N° 225 à 242.

Lacunes : numéros 225, 226 et 228.

27/06/1945 - 05/07/1945

**UP3508**

N° 243 à 253.

10/07/1945 - 18/07/1945

**UP3509**

N° 254 à 267.

Lacunes : numéros 259, 260, 262 et 263.

19/07/1945 - 26/07/1945

**UP3510**

N° 268 à 281.

Lacune : numéro 276.

31/07/1945 - 08/08/1945

**UP3511**

N° 282 à 292.

Lacunes : numéros 284, 291.

17/08/1945 - 30/08/1945

**UP3512**

N° 293 à 300.

Lacunes : numéros 298 et 299.

30/08/1945 - 05/09/1945

**UP3513**

N° 301 à 308.

06/09/1945 - 18/09/1945

**UP3514**

N° 309 à 320.

18/09/1945 - 26/09/1945

**UP3515**

N° 321 à 333.

Lacunes : numéros 325, 330, 331.

27/09/1945 - 04/10/1945

**UP3516**

N° 334 à 340.

Lacune : numéro 339.

09/10/1945 - 16/10/1945

**UP3517**

N° 341 à 347.

Lacune : numéro 341.

18/10/1945 - 24/10/1945

**UP3518**

N° 348 à 360.

Lacune : numéro 355.

24/10/1945 - 07/11/1945

**UP3519**

N° 361 à 368.

Lacune : numéro 364.

07/11/1945 - 20/11/1945

**UP3520**

N° 369 à 381.

Lacunes : numéros 370, 371, 372, 373.

20/11/1945 - 29/11/1945

**UP3521**

N° 382 à 398.

Lacunes : numéros 386, 387, 392, 393, 395.

04/12/1945 - 11/12/1945

**UP3522**

N° 399 à 413.

Lacunes : numéros 400 à 405 et 409, 410.

11/12/1945 - 18/12/1945

**UP3523**

N° 414 à 426.

Lacunes : numéros 415, 417, 425, 426.

18/12/1945 - 20/12/1945

**UP3524**

N° 4271 à 445.

Lacunes : numéros 429, 436, 437, 439, 441 à 445.

04/01/1946 - 09/01/1946

**UP3525**

N° 446 à 456.

Lacunes : numéros 457 et 453.

09/01/1946 - 15/01/1946

**UP3526**

N° 457 à 463.

Lacunes : numéros 458 et 461.

16/01/1946 - 23/01/1946

**UP3527**

N° 464 à 475.

Lacunes : numéros 467 à 469 et 472.

23/01/1946 - 30/01/1946

**Dossiers de non-lieu**

L'abandon d'une action judiciaire peut être fait par le juge quand celui-ci considère que les charges ne sont pas suffisantes. Il prend alors une ordonnance de non-lieu et le dossier correspondant est dit dossier de non-lieu.

<b>UP3528</b> Lettres A et B.	1944 - 1946	<b>UP3537</b> Lettre M.	1944 - 1946
<b>UP3529</b> Lettre B.	1944 - 1946	<b>UP3538</b> Lettre M.	1944 - 1946
<b>UP3530</b> Lettre C.	1944 - 1946	<b>UP3539</b> Lettres N, O, P.	1944 - 1946
<b>UP3531</b> Lettre D.	1944 - 1946	<b>UP3540</b> Lettres Q et R.	1944 - 1946
<b>UP3532</b> Lettres E et F.	1944 - 1946	<b>UP3541</b> Lettre S.	1944 - 1946
<b>UP3533</b> Lettre G.	1944 - 1946	<b>UP3542</b> Lettre T.	1944 - 1946
<b>UP3534</b> Lettres H, I, J.	1944 - 1946	<b>UP3543</b> Lettres V et W.	1944 - 1946
<b>UP3535</b> Lettres K et L.	1944 - 1946	<b>UP3544</b> Lettres X, Y, Z.	1944 - 1946
<b>UP3536</b> Lettre L.	1944 - 1946		1944 - 1946

**Chambres spéciales et internements administratifs****Chambre civique**

La chambre civique est une chambre spéciale de la Cour de justice. Elle est créée par l'ordonnance du 26 août 1944. Elle juge des faits de collaboration qui ne relèvent pas de sanctions pénales. Elle met les collaborateurs en état d'indignité nationale puis les punit de dégradation nationale (c'est-à-dire qu'elle les prive de l'exercice de certains droits comme par exemple le droit de vote ou le droit de porter des décorations). Ces dégradations nationales peuvent être prononcées à perpétuité ou bien "à temps", pour une durée déterminée qui ne peut cependant pas être inférieure à cinq ans.

**UP3893**

Table des jugements et état des affaires :

- table des jugements de la Chambre civique (27/12/1944-12/07/1945)
- état des affaires devant la Cour de justice (16/05/1945 -31/05/1945, 16/06/1945-30/06/1945, 01/08/1945-15/08/1945).

27/12/1944 - 15/08/1945

**Minutes de jugements**

**UP3473**

N° 1 à 255.

12/1944 - 05/1945

**UP3474**

N° 256 à 697.

05/1945 - 01/1946

**Dossiers de jugements**

**UP3475**

N° 1 à 40.

Lacunes : numéros 3, 6, 13 à 15, 20, 27 et 34.

27/12/1944 - 08/02/1945

**UP3476**

N° 41 à 70.

Lacunes : numéros 42, 57, 70.

08/02/1945 - 22/02/1945

**UP3477**

N° 71 à 100.

Lacunes : numéros 83 et 92.

22/02/1945 - 16/03/1945

**UP3478**

N° 101 à 130.

Lacunes : numéros 105, 120, 122.

15/03/1945 - 15/04/1945

**UP3479**

N° 131 à 150.

Lacunes : numéro 132.

13/04/1945 - 04/05/1945

**UP3480**

N° 151 à 200.

Lacunes : numéros 162, 164, 173, 175, 183.

04/05/1945 - 17/05/1945

**UP3481**

N° 201 à 270.

Lacunes : numéros 222, 230, 258, 266.

17/05/1945 - 25/05/1945

**UP3482**

N° 271 à 315.

Lacunes : numéros 281, 295, 302, 314.

30/05/1945 - 14/06/1945

**UP3483**

N° 316 à 350.

14/06/1945 - 12/07/1945

**UP3484**

N° 351 à 380.

Lacunes : numéros 369 et 374.

19/07/1945 - 20/07/1945

**UP3485**

N° 381 à 412.

Lacunes : numéros 385, 388, 399, 405 à 407 et 409.

20/07/1945 - 09/08/1945

**UP3486**

N° 413 à 440.

Lacune : numéro 434.

23/08/1945 - 05/10/1945

**UP3487**

N° 441 à 47.

Lacunes : numéros 444, 462, 463 et 469.

12/10/1945 - 16/11/1945

**UP3488**

N° 471 à 490.

Lacune : numéro 480.

16/11/1945 - 30/11/1945

**UP3489**

N° 491 à 540.

Lacunes : numéros 495, 504, 536.

23/11/1945 - 14/12/1945

**UP3490**

N° 541 à 614.

Lacunes : numéros 549, 552, 553, 567, 588, 591, 597.

14/12/1945 - 04/01/1946

**UP3491**

N° 615 à 676.

Lacunes : numéros 615 à 618 et 635.

04/01/1946 - 25/01/1946

**UP3492**

N° 677 à 697.

Lacune : numéro 690.

25/01/1946

## Chambre économique

Pour ce qui concerne l'état des affaires traitées par les chambres correctionnelles économiques, voir le document M2342.

### UP3895

Liste du jury.

1946 - 1949

## Internements administratifs

L'internement administratif proprement dit est une procédure par laquelle un individu est privé de liberté. Ce n'est pas une procédure judiciaire. La décision est prise par un représentant du pouvoir exécutif. Il attente gravement à la liberté individuelle et se qualifie comme une mesure de prévention, dirigée vers les "individus réputés dangereux" pour la défense nationale ou la sécurité publique. Son institutionnalisation date de 1939. Le Gouvernement de Vichy le renforce et le gouvernement provisoire de 1944-1945 le maintient.

## Gestion

### UP3889

Centre de séjour surveillé de Versailles : état des internés administratifs de Seine -et-Marne.

14/09/1945

### UP3891

Liste des italiens fascistes du département de Seine-et-Marne.

[1945] - [1946]

### UP3890

Arrêtés ministériels ou préfectoraux rapportant des arrêtés d'internement administratifs.

1944 - 1945

## Dossiers

### UP3881

Lettres A à F.

1944 - 1945

### UP3898

Dossiers sans suite : numéros 100 à 800.

1944 - 1945

### UP3882

Lettres G à M.

1944 - 1945

### UP3899

Dossiers sans suite : numéros 801 à 1500.

1944 - 1945

### UP3883

Lettres N à Z.

1944 - 1945

### UP3900

Dossiers sans suite : numéros 1501 à 2500.

1944 - 1945

**Commission de vérifications des internements administratifs (C.V.I.A)**

<b>UP3884</b> Instructions.		<b>UP3887</b> Liste des internés administratifs libérés.	
	1945		1945
<b>UP3885</b> Procès-verbaux des séances de la Commission.		<b>UP3888</b> Liste d'internés administratifs au centre de la Rochette.	
	06/02/1945 - 05/05/1945		
<b>UP3886</b> Liste des dossiers examinés par la Commission.			1945
	1945		